

Liste des Délibérations examinées en séance
Conseil Municipal du 16 novembre 2023 à 16H00

(Article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales)

Numéro	Objet	Statut
2023_76D	Approbation de la procédure de convocation d'urgence du Conseil Municipal	Adoptée à l'unanimité
2023_77D	Désignation du conseiller municipal qui assurera la fonction de Maire jusqu'à l'élection d'un nouveau Maire	Adoptée à la majorité
2023_78D	Indemnités de fonction au Conseiller Municipal qui assurera la fonction de Maire	Adoptée à la majorité

Secrétaire de Séance,

Jean-Michel CRET



Le Conseiller Municipal suppléant,
 Pour le Maire empêché par application de
 l'article L.2122-17 du CGCT
 Laurent CALVAT



Vu pour être affiché le :

22 NOV. 2023

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de leur publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Marseille, 22-24 rue Breteuil - 13281 Marseille Cedex 6, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte. Elles sont portées à la connaissance du public par voie d'affichage ci-présent et sont publiées dans leur intégralité au registre des délibérations.